



Conférence Internationale des Ordres de Pharmaciens francophones

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

12^{ème} Forum pharmaceutique international : Le Pharmacien africain du 3^{ème} millénaire

Intervention de Madame Isabelle ADENOT

Président de la Conférence Internationale des Ordres Francophones (CIOPF)
Président du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens de France (CNOP)

Dakar, 6 juillet 2011

Excellence, Monsieur le Premier Ministre de la République du Sénégal,
Excellence, Monsieur le Ministre de la Santé et de la prévention,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames et Messieurs les universitaires,
Monsieur le Président du Comité d'organisation,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Chers confrères,
Mesdames, Messieurs,

Participer à ce 12^{ème} Forum pharmaceutique international est un honneur et une double joie. La joie de débattre, de s'enrichir mutuellement et de partager nos visions. La joie aussi de ne pas toujours évoquer les difficultés mais aussi de parler des pharmaciens qui s'adaptent et qui innovent.

Cette année, vous avez choisi pour thème « le Pharmacien africain du 3^{ème} millénaire », avec sa contribution à l'atteinte des objectifs du millénaire, la production pharmaceutique en Afrique subsaharienne et la démarche qualité à l'officine.

C'est vrai, dans un monde qui évolue vite, très vite, comment la pharmacie pourrait-elle se figer ? La pharmacie doit décider de son positionnement. Assurément, les préoccupations du Pharmacien du 3^{ème} millénaire sont différentes de celles du pharmacien du 2^{ème} millénaire. Néanmoins, **Disponibilité et Sécurité** ont été, sont et seront toujours les deux défis d'excellence à relever.

Disponibilité, au sens de l'accès qui engage les autorités sanitaires pour la mise sur le marché du médicament suivie des nécessaires réévaluations. Disponibilité qui engage aussi l'ensemble des entreprises de la chaîne pharmaceutique, de la production à la dispensation.

Dans le cadre des orientations stratégiques de sa politique sanitaire, le Sénégal a entrepris des réformes du secteur pharmaceutique pour assurer l'accès **de tous** aux médicaments essentiels de qualité et à moindre coût.

Sécurité qui engage également ces mêmes acteurs, dont bien sûr là aussi les pharmaciens « prescripteurs de vigilance », parce que le médicament guérit et allonge la durée de vie, mais peut aussi rendre malade voire même tuer. L'important, c'est l'évaluation permanente du rapport bénéfice/risque, facilitée par la mise en œuvre et l'analyse des déclarations de pharmacovigilance (en 1998, ici au Sénégal).

Comme vous le savez, la France vit une crise due au « benfluorex ». Cette crise est devenue une crise de confiance envers le médicament. Elle a pris de l'ampleur au sein de la population parce qu'elle symbolise les défaillances de ceux qui avaient pour mission de protéger.

La montée du scepticisme envers le médicament est devenue réalité. Pour la population, la relation au médicament a changé. D'un côté il est désiré, de l'autre il est condamné. C'est indéniable, il y aura un avant et un après « benfluorex ».

De manière générale, le gouvernement français, comme d'autres dont celui du Sénégal, s'engage à appliquer le principe de précaution dès lors qu'un risque apparaît pour la santé ou l'environnement. Pour le médicament, ce principe de précaution, c'est la pharmacovigilance.

Pour autant, il ne faudrait pas que ce principe de précaution se transforme en principe de méfiance. Risque il y a, risque il y aura toujours. Cette ambivalence existe dans le mot même de « pharmacie » qui veut dire remède et poison. Aussi, nous pouvons tous nous réjouir de la nouvelle approche de la pharmacovigilance. Elle n'intervient plus seulement quand le mal est fait. Elle intervient aussi en amont dans les plans de gestion de risques.

Mais finalement – si je puis dire – l'essentiel n'est pas là : l'essentiel, c'est le message adressé. **Pour le médicament, tout n'est pas possible et surtout pas le pire.** Les règles commerciales habituelles ne peuvent fonctionner. La logique sanitaire doit l'emporter sur la logique commerciale. La régulation dans le domaine de la santé est nécessaire, et les ordres y contribuent par délégation de l'État. Ainsi, cette autorégulation par la profession complète la régulation des autorités sanitaires.

La Conférence internationale des Ordres de pharmaciens francophones (CIOPF) réunit les conseils nationaux de 33 pays. Contrôler les conditions d'entrée dans la profession, veiller au comportement des professionnels et en améliorer les pratiques, pour répondre toujours mieux aux attentes des populations, faire primer l'intérêt général, tel est le quotidien d'un Ordre de pharmaciens.

Lorsque nous nous réunissons, nous savons que chacun a son histoire, que chacun a sa culture et que chacun a ses lois. Nous ne cherchons pas à nous projeter dans un universalisme abstrait, même si nous avons tous conscience du développement croissant de notre interdépendance, du simple fait de la mondialisation.

Il faut le dire, à la CIOPF, la multiplicité est une richesse. Ce sont nos missions communes qui font notre unité.

Cette année, nous nous retrouvons au Sénégal. Nous y sommes magnifiquement accueillis. L'hospitalité sénégalaise est légendaire. Et je dois dire que, travaillant avec l'Ordre des pharmaciens du Sénégal au sein de la Conférence internationale des Ordres de pharmaciens francophones, j'ai pu apprécier tout particulièrement **le dynamisme et le dévouement** de nos confrères ordinaires sénégalais, qui s'engagent sur leurs missions et

relatent les actions des pharmaciens sénégalais, dans la fabrication, la distribution et la dispensation. Dont également leurs actions en matière de lutte contre la contrefaçon.

La contrefaçon est une véritable gangrène, bien identifiée par la Commission Européenne, dans la directive européenne sur les médicaments falsifiés, comme une menace pour la santé publique. Les confrères européens viennent de me faire le très grand honneur de me confier la présidence du GPUE en 2012. La contrefaçon fera tout naturellement l'objet de ma plus grande attention. Parce que cette menace n'est ni floue ni lointaine. Parce que cette menace est bien réelle, et se développe par des moyens différents selon les pays, par Internet ou par les « médicaments de rue ».

Voilà, Excellence Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre de la santé, Mesdames et Messieurs, les quelques convictions que je voulais partager avec vous à l'occasion de l'ouverture de ce 12^{ème} Forum pharmaceutique international.

Demain sera un autre monde, la pharmacie n'a pas l'intention de rester au balcon. Elle continuera de prendre toute sa place.

A chaque pharmacien de se renouveler tout en restant fidèle aux valeurs de la profession. Car au mot « médicament » est toujours immédiatement accolé celui de « pharmacien », spécialiste du médicament, ce qui ne laisse aucune place à l'exercice illicite de la pharmacie.

A chaque pharmacien aussi d'accueillir la jeune génération et de lui transmettre ces valeurs qui lui valent la confiance du public. La profession a besoin de sa jeunesse. C'est son avenir.

Permettez-moi, pour finir, de vous souhaiter à tous et toutes un excellent Forum.